



**HAL**  
open science

# Les îles de l'océan Indien dans la littérature française de la fin du XVIIe siècle : idéologie coloniale et découverte de l'Autre

Alice Bairoch de Sainte-Marie

## ► To cite this version:

Alice Bairoch de Sainte-Marie. Les îles de l'océan Indien dans la littérature française de la fin du XVIIe siècle : idéologie coloniale et découverte de l'Autre. *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, 2019, Réalités et imaginaires maritimes, 3, pp.35-57. hal-02474933

**HAL Id: hal-02474933**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02474933>**

Submitted on 11 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les îles de l'océan Indien dans la littérature française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : idéologie coloniale et découverte de l'Autre\*

### The Indian Ocean islands in the French literature of the late seventeenth century: colonial ideology and discovery of the Others

#### Résumé

Durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs français publient des relations de voyage mettant en scène les îles Mascareignes, dans l'océan Indien. Les ouvrages d'Etienne de Flacourt et de François Charpentier, notamment, s'intéressent à la colonisation de Madagascar et aux stratégies qui doivent être mises en place pour y parvenir. Dans une première partie, l'analyse et la comparaison de ces écrits, qu'il est nécessaire de replacer dans leur contexte historique, permettront de mettre en évidence une idéologie coloniale propre à la France. Nous verrons notamment la place de la religion catholique dans la justification de la colonisation ainsi que l'importance du commerce. Dans une seconde partie, cet article s'intéressera à la vision qu'ont ces auteurs des peuples des îles de l'océan Indien. Les descriptions que font Etienne de Flacourt et ses contemporains des peuples autochtones sont soumises à un double discours qui conjugue à la fois l'image du « bon sauvage », docile et facile à convertir et celle du guerrier redoutable, dont il est nécessaire de se méfier. Les éléments de la politique coloniale permettront finalement d'expliquer les raisons de cette dichotomie.

#### Mots-clés

Madagascar, colonisation, XVII<sup>e</sup> siècle, autochtone, religion, mercantilisme.

#### Summary

*During the second half of the seventeenth century, several French authors published travel diaries featuring the Mascarene Islands in the Indian Ocean. In particular, the works of Etienne de Flacourt and François Charpentier describe the colonization of Madagascar and the strategies that were put in place to achieve this goal. In the first part of this article, we analyze and compare these two diaries. Their historical context allows us to highlight a colonial ideology which is specific to France. We will see the place taken by the Catholic religion to justify colonization as well as the importance of international trade. In a second part, this article is focused on the vision that these two authors have of the inhabitants of these islands. The descriptions of indigenous people by Etienne de Flacourt and his contemporaries are subject to a double discourse that combines the image of the "good savage", docile and easy to convert with that of the fearsome warrior that one needs to be beware of. Finally, an analysis of French colonial politics is necessary to explain the reasons behind this dichotomy.*

#### Keywords

*Madagascar, colonization, 17<sup>th</sup> century, indigenous, religion, mercantilism*

\* **BAIROCH DE SAINTE-MARIE Alice**,  
Post-doctorante, Université de Genève, Faculté de droit

## Introduction

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le roi de France fonde des colonies sur trois îles de l’océan Indien : l’île de France (île Maurice)<sup>1</sup>, l’île Dauphine (Madagascar) et l’île Bourbon (La Réunion). Ces premières années de présence française sont des années difficiles, durant lesquelles les colons peinent à créer de véritables établissements coloniaux. Ces terres ne sont pas considérées, par les Français du XVII<sup>e</sup> siècle, comme des colonies florissantes où aller s’établir. Seuls quelques explorateurs et aventuriers effectuent le long voyage à bord de navires où ils sont exposés à des conditions de vie pénibles, parfois même extrêmes. En 1664, Louis XIV fonde la compagnie des Indes orientales, qui a pour but de permettre le commerce dans l’océan Indien et de favoriser l’essor des colonies fondées sur les trois îles susmentionnées. Durant ces années, les acteurs de cette colonisation publient plusieurs ouvrages parmi lesquels on pourra citer *l’Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, d’Etienne de Flacourt, le *Discours d’un fidèle sujet du roi touchant l’établissement d’une compagnie française pour le commerce des Indes orientales* de François Charpentier ou encore la *Relation du premier voyage de la compagnie des Indes orientales en l’île de Madagascar* d’Urbain Souchu de Rennefort. Etienne de Flacourt et Urbain Souchu de Rennefort sont tous les deux des administrateurs coloniaux, tandis que François Charpentier est lié au pouvoir royal et, notamment, à Colbert, ministre de la marine. De par leur position, ces trois auteurs se font les porte-parole d’une politique coloniale développée en métropole. Par ailleurs, contrairement à d’autres voyageurs qui publient à la même période<sup>2</sup>, leurs écrits sont orientés en fonction de la cause qu’ils défendent. Ajoutons encore que tous trois sont de religion catholique religion qui, on le verra, aura son importance dans leurs récits.

Peut-on identifier, parmi ces écrits, une idéologie coloniale propre à la France ? Comment l’univers encore inconnu de ces îles de l’océan Indien est-il appréhendé par ces auteurs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ? Dans une première partie, nous mettrons en évidence, par une analyse comparative, les similitudes entre les textes de ces auteurs afin de dégager l’idéologie coloniale qui les sous-tend.

Afin d’en comprendre leurs raisons, ces éléments devront être replacés dans leur contexte historique. Ainsi, la volonté du ministre Colbert de promouvoir la Compagnie des Indes orientales et de concurrencer les compagnies de commerce étrangères est un événement clé de l’idéologie coloniale présentée dans l’ouvrage de François Charpentier notamment.

Ensuite, nous nous intéresserons à la vision qu’ont ces auteurs et – pour certains, explorateurs – des peuples qu’ils rencontrent. Quelle image les textes de la fin

---

<sup>1</sup> En raison du format de l’article, nous traiterons uniquement des îles Dauphine (Madagascar) et Bourbon (La Réunion).

<sup>2</sup> Voir, notamment : Henri Dusquene, *Recueil de quelques mémoires servant d’instruction pour l’établissement de l’île d’Eden*, Amsterdam, H. Desbordes, 1689 ; François Cauche, *Relations véritables et curieuses de l’isle de Madagascar, et du Brésil. Avec l’Histoire de la dernière Guerre faite au Brésil, entre les Portugais & les Hollandois. Trois relations d’Égypte, et une du Royaume de Perse*, Paris, Augustin Courbe, 1651 ; Du Bois, *Les Voyages faits par le sieur D. B. aux isles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarenne, és années 1669-70-71 et 72*, Paris, Cl. Barbin, 1674.

du XVII<sup>e</sup> siècle offrent-ils de ces peuples à leurs lecteurs ? Les éléments de l'idéologie coloniale, développés dans la première partie, nous permettront d'expliquer les raisons d'un dualisme entre admiration et critique que l'on retrouve tout au long des relations portant sur les îles de l'océan Indien.

Jusqu'à présent, peu de chercheurs se sont intéressés aux justifications politiques et juridiques des voyages des Français au XVII<sup>e</sup> siècle dans les îles des Mascareignes<sup>1</sup>. La plupart des auteurs qui traitent des ouvrages dont il sera question ci-dessous optent pour une approche littéraire<sup>2</sup>. Notre propos se veut davantage historique et juridique. Notons encore que la plupart des travaux récents qui s'intéressent aux îles précitées portent sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, périodes où la colonisation des îles Mascareignes prend véritablement son essor.

### La doctrine de la découverte

Au moment où le roi de France, Henri IV, initie la colonisation de nouvelles terres, en Amérique, dès 1600, il projette également une implantation dans l'océan Indien par le biais d'une compagnie de commerce, inspirée des modèles anglais et hollandais<sup>3</sup>. Cette compagnie s'avère un échec commercial, de même que le nouveau projet de colonisation de Richelieu quelques années plus tard. Ce n'est qu'avec la venue de Colbert, ministre de la Marine chargé des colonies dès 1669, que l'intérêt pour la colonisation de l'océan Indien prend un véritable essor. Le ministre est à l'origine de la création de la Compagnie des Indes orientales, chargée d'aller s'y implanter afin d'y

<sup>1</sup> Voir notamment : Marie Ménard Jacob, *La première Compagnie des Indes : 1664-1704 : apprentissages, échec et héritage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016 ; Philippe Haudrière, *Les Français dans l'océan Indien (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; Delphine Burget, « L'approche de "l'Autre sacré" » par les observateurs étrangers : explorateurs, scientifiques et ethnologues à Madagascar (XVII<sup>e</sup> siècle- début XX<sup>e</sup> siècle) », in *ThéoRèmes*, n°71, 2010, p. 1-13 ; Pier Martin Larson, « Colonies Lost : God, Hunger, and Conflict in Anosy (Madagascar) to 1674 », in *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, n°27, 2, 2007, p. 345-366 ; Danielle Nivo Galibert, « Mer indienne et imaginaire français au XVII<sup>e</sup> siècle : Relation véritable de la prise d'un terrible géant dans l'isle de Madagascar..., récit anonyme de 1665 », in Kumari R. Issur [et al.], *L'océan Indien dans les littératures francophones*, Paris : Karthala, 2002, p. 39-56 ; Serge Briffaud, « Voyage aux îles désenchantées. Regard sur les Mascareignes (XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », in *Influences et échanges culturels dans l'Océan Indien. Les jardins. Organisation de l'espace et construction du paysage*, nov. 1994, Saint-Gilles, France, 1998, p. 1-9.

<sup>2</sup> Voir notamment : Sophie Chipon-Linon, *Gallia Orientalis. Voyages aux Indes orientales (1529-1722). Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation*, Paris, PUPS, « Imago Mundi », 2003 ; Nivoelisoa Galibert, *Chronobibliographie analytique de la littérature de voyage imprimée en français sur l'océan Indien (Madagascar-Réunion-Maurice) des origines à 1896*, Paris, H. Champion, 2000 ; Jean-Michel Racault, *Mémoires du grand Océan, des relations de voyages aux littératures francophones de l'océan Indien*, Paris, PUPS, 2007 ; Alfred Grandidier, (éd.), *Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar*, Paris, Comité de Madagascar, 1903-1920, 9 vol.

<sup>3</sup> Philippe Haudrière, *op. cit.*, p. 14.

développer le commerce avec la France. Néanmoins, dès les années 1640, les Français se rendent dans les îles Mascareignes.

En 1642, ils jettent leur dévolu sur Madagascar, atteinte par les Portugais au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le roi de France, Louis XIII, décide d’y fonder une colonie afin de posséder une base dans l’océan Indien qui permette le commerce avec la Chine et l’Inde. Etienne de Flacourt, un administrateur colonial, prend part à ce premier voyage officiel et y fonde la première colonie française de l’océan Indien, Fort Dauphin, sur l’île de Madagascar. L’auteur relate son voyage et les événements qui marquent ces premiers temps de colonisation dans *l’Histoire de la grande isle Madagascar*, publiée en 1661<sup>1</sup>. Son ouvrage a pour objectif de décrire à ses lecteurs les curiosités de l’île et de leur narrer l’aventure hors du commun vécue par ces quelques Français, envoyés pour plusieurs années à des milliers de kilomètres de chez eux, sans secours ni moyen de communication rapide avec la métropole, livrés aux éléments et aux dangers que représente un tel voyage. Néanmoins, l’auteur, mandaté par le roi de France, est également le représentant d’une politique coloniale, développée en métropole, qui transparaît dans ses écrits. Ainsi, s’adressant à Nicolas Fouquet, auquel il dédie son livre, Etienne de Flacourt écrit :

Les lettres, dont vous m’avez honoré, m’en font des preuves certaines puisque sans m’y prescrire rien des affaires qui concernent le commerce du País vous n’avez point eu d’autre but que de me recommander les choses qui regardent les spirituelles, & le progrez que l’on y peut faire en l’instruction des Habitans, à la conoissance de la verité de nostre Religion<sup>2</sup>.

Ces lignes font référence aux lettres patentes, reçues par l’explorateur, qui lui permettent de prendre possession de l’île de Madagascar au nom du roi de France. En effet, dès 1540, avec la commission adressée à Jean-François de La Roque de Roberval<sup>3</sup> pour sa prise de possession du Canada, la France met en place un modèle de justification, vis-à-vis des autres États européens, leur permettant de s’installer sur des terres « [...] inhabitez ou non possédez et donnez par aucuns princes chrestiens »<sup>4</sup>. La volonté de s’emparer de terres n’appartenant pas à d’autres souverains européens est présente durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle. Grâce à ses lettres patentes, le roi de France annonce aux autres souverains européens qu’il va s’emparer d’une terre encore inhabitée et s’y installer. Cette justification, que l’on nomme doctrine de la découverte, provient du droit romain. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle consiste à affirmer que lorsqu’une nation chrétienne trouve une terre qui n’a pas encore été découverte par une autre nation chrétienne, elle peut s’en emparer. S’il s’agit d’une terre vide, inhabitée (du

<sup>1</sup> Etienne de Flacourt, *Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt [...]*, Paris, Gervais Clouzier, 1661.

<sup>2</sup> *Ibid.*, avant-propos.

<sup>3</sup> Corsaire français, d’origine protestante, chargé par François 1<sup>er</sup> de la découverte et prise de possession du Canada.

<sup>4</sup> Henry Harisse, *Notes pour servir à l’histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700*, Paris, Tross, 1872, p. 243-244.

latin *terra nullius*), elle en obtient immédiatement la propriété<sup>1</sup>. Selon cette doctrine, les autochtones, qui vivent sur les terres en question, ne sont pas pris en compte dans cette répartition des terres. La prise de possession se fait uniquement vis-à-vis des autres nations d'Europe.

En 1642, lorsqu'Etienne de Flacourt se rend à Madagascar avec sa commission octroyée par le roi de France, les Portugais, qui avaient découvert l'île en 1500 et lui avaient donné le nom de Saint-Laurent<sup>2</sup>, ont quitté les lieux depuis le début du siècle<sup>3</sup>. Madagascar correspond à l'exigence posée par les lettres patentes françaises puisqu'elle n'est détenue par aucun prince chrétien.

### La religion comme argument de colonisation

L'extrait de l'ouvrage de Flacourt, mentionné ci-dessous, fait également référence à une autre composante de la politique coloniale française au XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la nécessité de convertir les autochtones, sur laquelle reposent tous les voyages effectués au nom du roi de France. En effet, toutes les commissions, depuis celle attribuée à La Roque de Roberval, affirment la nécessité de convertir les peuples autochtones :

Comme pour le desir dentendre et avoir congnoissance de plusieurs pays partie desquels on dit inhabitez et autres possédez par gens sauvages et estranges vivant sans congnoissance de dieu [...] Affin de myeux parvenir à notre intention et faire chose agréable à Dieu notre Créateur sauveur et redempteur et qui soit à la sanctification de son saint nom et à l'augmentation de notre foy chrestienne et accroissement de notre mere Ste Eglise catholique [...] <sup>4</sup>.

La nécessité de convertir des peuples autochtones permet de justifier, face aux autres États européens, la prise de territoires dans le Nouveau Monde. En s'appuyant sur la religion, le roi de France démontre que l'acquisition de nouveaux territoires ne se fait pas seulement pour agrandir son royaume et augmenter sa puissance. Il se positionne face à l'Espagne et au Portugal qui se servent également de cette composante pour revendiquer de nouvelles terres<sup>5</sup>. Etienne de Flacourt tente de convaincre ses lecteurs que la colonisation de Madagascar est nécessaire et peut apporter gloire et grandeur au roi de France. Il reprend l'argument royal de la nécessité de conversion des autochtones qu'il décline à plusieurs reprises dans son texte :

<sup>1</sup> James Simsarian, « *The Acquisition of Legal Title to Terra Nullius* », in *Political Science Quarterly*, n°vn°LII, 1, 1938, p. 111-128.

<sup>2</sup> Pier Martin Larson, *op. cit.*, p. 345.

<sup>3</sup> Luis Filipe Thomaz, « La Découverte de Madagascar par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Archipel*, n°78, 2009, p. 176.

<sup>4</sup> Henry Harisse, *op. cit.*, p. 242.

<sup>5</sup> Voir notamment : James Muldoon, *The Americas in the Spanish World Order, The Justification for Conquest in the Seventeenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994 et Pagden, Anthony, *Lords of all the World, Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c.1500-c.1800*, New Haven/London, Yale University Press, 1995.

La Religion Chrestienne est si facile à y establir, qu’il ne manque en cecy rien autre chose que la volonté des Ecclesiastiques, d’autant que cette nation, n’ayant encor fait choix ny election de Religion, n’en a aucune en pratique & n’a encor pû prendre aucun party<sup>1</sup>.

Etienne de Flacourt veut persuader que la conversion des autochtones sera aisée afin d’obtenir un plus grand financement pour la colonisation. L’auteur insiste également, tout au long de son ouvrage, sur le fait que certains Malgaches, premiers habitants de l’île, sont les descendants d’Abraham :

Ceux que j’estime y estre venus les premiers, ce sont les Zasse-Hibrahim, ou de la lignée d’Abraham, habitans de l’Isle de sainte Marie, & des terres voisines [...] Ils celebrent & chomment le Samedy, non le Vendredy, comme les Maures [...] ce qui me fait croire que leur ancestres sont passez en cette Isle dès les premieres transmigrations des Iuifs [...]<sup>2</sup>.

Comme de nombreux auteurs à l’époque, Flacourt cherche à trouver une identité religieuse commune entre les Malgaches et les Européens qu’il met en évidence par leur appartenance au Judaïsme, idée que l’on retrouve, notamment, chez Joseph-François Lafitau, missionnaire jésuite au Canada au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, au sujet des autochtones d’Amérique du Nord<sup>3</sup>. Si les autochtones ont des connaissances, même vagues, de l’Ancien Testament, il sera plus facile de les convertir. Cette volonté de trouver chez les autochtones une identité commune avec les Français, en matière de religion ou de civilisation, est une idée développée au XVI<sup>e</sup> siècle par André Thévet qui compare les autochtones d’Amérique du Sud aux peuples de l’Antiquité<sup>4</sup>.

La nécessité de convertir les autochtones se retrouve également dans les écrits de François Charpentier. Cet auteur, contemporain de Flacourt, écrit en 1665 deux ouvrages<sup>5</sup> qui ont pour but de justifier la création de la compagnie de commerce chargée du commerce dans les Indes orientales. Cette compagnie, créée en 1664, est initiée par la couronne, contrairement aux compagnies de commerce étrangères qui sont parfois l’œuvre de privés<sup>6</sup>. Le roi de France désire pouvoir s’approvisionner en objets rares et surtout, montrer sa puissance en Orient.

<sup>1</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 447.

<sup>2</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, avant-propos.

<sup>3</sup> François Joseph Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrin l’aîné/ Charles Estienne Hochereau, 1724, 2 vol.

<sup>4</sup> L’auteur aborde également l’existence de tombes hébraïques retrouvées dans les Açores. André Thévet, *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, & de plusieurs terres et isles découvertes de nostre temps*, Paris, chez les heritiers de Maurice de La Porte, 1558.

<sup>5</sup> François Charpentier, *Discours d’un fidèle sujet du roy touchant l’establissement d’une compagnie française pour le commerce des Indes orientales, adressé à tous les François*, Paris, 1665 et Charpentier, François, *Relation de l’établissement de la compagnie française pour le commerce des Indes orientales, dédiée au roi*, Paris, Sébastien Cramoisy & Sébastien Mabre-Cramoisy, 1666.

<sup>6</sup> Philippe Haudrière, *op. cit.*, p. 31.

Le commerce avec la Chine et l'Inde est vu comme un moyen d'enrichir le royaume de France rapidement et d'y importer des objets rares et précieux que l'on ne trouve pas en Europe. En effet, les Français ont une connaissance des produits asiatiques depuis l'époque médiévale, grâce à la route de la soie qui permet l'arrivée d'épices et de curiosités jusqu'en France. Cependant, cette route ne permet pas un approvisionnement suffisant du royaume de France. Grâce au développement de la navigation et aux possibilités offertes par les compagnies de commerce, il est désormais plus rentable d'aller commercer directement avec l'Asie<sup>1</sup>.

Néanmoins, Colbert estime qu'il est plus judicieux de s'implanter dans les îles Mascareignes, dans l'océan Indien, afin d'y développer une colonie qui puisse ensuite servir de base au commerce avec le continent asiatique. Cela permettrait aux navires de faire le plein de vivres et d'arriver avec des équipages en bonne santé. En effet, le voyage jusqu'aux îles des Mascareignes, bien que long et difficile, est plus aisé que celui qui mène au continent asiatique. Le premier choix de la royauté, dans l'océan Indien, se porte donc sur l'archipel des Mascareignes, à savoir les actuelles île Maurice et île de La Réunion ainsi que sur l'île de Madagascar.

François Charpentier écrit à la demande de Colbert son *Discours d'un fidèle sujet du roi, touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales* afin d'attirer des investisseurs dans la compagnie. Il désire également des volontaires pour se rendre à Madagascar et débiter véritablement une colonisation qui n'a été qu'esquissée en 1642, date à laquelle Flacourt s'y est rendu.

En effet, en 1665, la Compagnie des Indes orientales n'a qu'une année d'existence et n'a pas encore eu l'occasion de faire ses preuves. Par ailleurs, le séjour colonial auquel Flacourt a pris part s'est terminé par un échec. Des dissensions entre catholiques et protestants parmi les colons, ainsi que les maladies telles que la malaria attrapées sur l'île par les quelques colons qui ont survécu au voyage depuis la France, plombent rapidement la colonie naissante<sup>2</sup>. Sur les cinquante arrivants en 1642, seuls quatorze sont encore vivants après deux mois passés à Madagascar<sup>3</sup>. A la même période, en 1646, 12 mutins qui s'étaient opposés au premier gouverneur de l'île sont envoyés sur l'île Bourbon et seront les premiers habitants européens de cette île de l'océan Indien<sup>4</sup>. Durant la période où Etienne de Flacourt est nommé gouverneur de l'île, les guerres contre les Malgaches sont nombreuses et cela tend à fragiliser encore l'établissement français<sup>5</sup>. Entre 1648 et 1655, aucun navire n'arrive de France pour ravitailler l'île en denrées de première nécessité. Les colons n'ont plus ni outils, ni vêtements, ni nourriture, mis à part ce qu'ils peuvent trouver sur

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>2</sup> Pier Martin Larson, *op. cit.*, p. 358.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Trois ans après leur exil sur l'île Bourbon, Etienne de Flacourt prend la décision, en 1649, de partir à la recherche des 12 mutins pour lesquels il a peu d'espoir de survie. A sa grande surprise, les 12 hommes sont retrouvés en bonne santé et décrivent leur retraite comme un lieu idyllique. Le séjour des 12 mutins sur l'île Bourbon est probablement à l'origine de la description de cette île comme un paradis terrestre. Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 267.

<sup>5</sup> Pier Martin Larson, *op. cit.*, p. 359.

place<sup>1</sup>, raison pour laquelle Etienne de Flacourt retourne en France en 1655 afin de demander des secours pour les quelques colons survivants sur l’île. L’image de la première colonisation de Madagascar est donc peu reluisante en 1664, au moment de la création de la Compagnie des Indes orientales par Colbert. C’est la raison pour laquelle ce dernier demande à François Charpentier de rédiger un texte qui incite les investisseurs éventuels à s’intéresser à Madagascar et aux autres îles des Mascareignes.

Désireux d’aller dans le sens de la justification religieuse prônée par la monarchie, François Charpentier écrit dans sa *Relation de l’établissement de la compagnie française, pour le commerce des Indes orientales* :

Ainsi l’on peut dire avec verité, que d’entrer dans une Compagnie, qui va faire fleurir le Christianisme dans un païs habité par tant de peuples qui vivent sans la connoissance du vray Dieu, c’est estre du nombre de ceux qui travaillent d’un commun effort à respendre la foy de l’Evangile. Car après tout, encore que les guerres entre les Blancs & les Negres, ayent fort retardé les progrès de la Religion Chrestienne dans cette Isle, neanmoins nous apprenons par la lettre du sieur Estienne, que jamais il n’y eut tant de dispositions favorables, pour l’y establir puissamment<sup>2</sup>.

N’ayant pas effectué le voyage à destination de Madagascar, l’auteur reconnaît s’inspirer des écrits de Flacourt lorsqu’il affirme l’intérêt des Malgaches pour la religion chrétienne.

Même s’il relate l’échec d’une colonisation, Flacourt désire, comme François Charpentier, encourager la colonisation des îles Mascareignes. Il va donc chercher d’autres arguments, en lien avec l’évangélisation, qui encouragent la royauté à remplir sa mission divine :

[...] & il seroit à craindre que les Heretiques Hollandois & Anglois, ou les Mahometans des costes d’Arabie, ne s’emparassent d’une si bonne terre, pour semer leur damnable croyance, & que le proverbe commun n’y eust enfin lieu, qui est, que bonne terre apporte tousjours de mauvaises herbes<sup>3</sup>.

En tant que fils aîné de l’Eglise catholique<sup>4</sup> le roi de France ne peut laisser une nation protestante ou musulmane s’emparer de ces terres. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le catholicisme est mis à mal par l’émergence du protestantisme et il est du devoir du roi de France de faire en sorte que des missionnaires huguenots ne convertissent pas des âmes qui pourraient facilement rejoindre l’Église catholique. D’autant plus que, selon Flacourt, les autochtones sont particulièrement dociles et n’attendent que la venue des Français pour se convertir :

<sup>1</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 360-362.

<sup>2</sup> François Charpentier, *Relation [...]*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>3</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 447.

<sup>4</sup> Joseph Leclerc, « Le roi de France, “fils aîné de l’Église”. Essai historique. », in *Études*, N°214, 1933, p. 21-36.

La disposition y est toute entière, Monseigneur, ils le souhaitent avec tant de passion, que quand ils nous voyoient aux prieres dans nostre Chapelle ils y entroient à la foule, pour tascher à nous imiter [...]¹.

Pour inciter encore davantage les autorités françaises à agir en faveur de la religion par la colonisation de Madagascar, l'auteur affirme que, si la conversion des autochtones ne suffit pas, l'île peut être utilisée comme une base pour mener des croisades en Afrique du Nord :

Il est à propos que ie parle des commoditez que l'on y pourroit percevoir, en cas que l'on voulust quelque iour travailler à la ruine de la fausse Religion de Mahomet, & de l'Empire des Sectateurs [...] Les Colonies estans establies dans icelle [cette île], l'on en peut tirer des soldats en un nombre infiny, y construire des vaisseaux, fregates, galliotes, & barques longues, pour aller dans la mer rouge faire la guerre aux Turcs & Mores, où l'on peut de là faire alliance avec le grand Roy des Abissins, & avoir retraite dans les ports de mer [...] afin d'aller coniointement quelque iour attaquer ces villes d'abomination, la Mecque & Medine².

### Argument économique

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'argument de la religion, dans la prise de possession de nouvelles terres, s'adresse essentiellement aux autres nations européennes. En effet, en 1493, le pape Alexandre VI effectue, par les bulles *Inter Caetera*, un partage des terres découvertes et à découvrir entre l'Espagne et le Portugal afin d'évangéliser les peuples autochtones du nouveau monde :

Pour vous, à l'exemple de vos ancêtres, les Rois d'illustre mémoire, toutes choses bien considérées, et surtout comme il convient à des Rois et Princes Catholiques, en vue de l'exaltation et du développement de la foi Catholique, vous vous êtes proposé, avec le secours de la clémence divine, de soumettre et de convertir à la foi Catholique ces continents et ces îles précités, leurs habitants et indigènes. Nous louons très vivement, dans le Seigneur, votre saint et louable projet ; nous désirons qu'il soit conduit à bonne fin, et que le culte même de Notre Sauveur soit établi dans ces pays [...]³.

Le royaume de France n'est pas compris dans ce partage, raison pour laquelle il lui faut trouver un moyen de justifier son droit à s'emparer lui aussi de nouvelles terres⁴. La religion est mise en avant, afin de montrer au pape, à l'Espagne et au

<sup>1</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, avant-propos.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>3</sup> *Inter Caetera II*, in Gourd, Alphonse, *Les chartes coloniales et les constitutions des États-Unis*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, p. 199, art. V.

<sup>4</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'argument du roi de France repose essentiellement sur un accord oral entre François I<sup>er</sup> et le pape Clément VII autorisant la France à ne plus tenir compte des bulles *Inter Caetera* pour les terres qui n'étaient pas encore découvertes en 1493. Morin, Michel,

Portugal que le roi de France est bien le fils aîné de l’Église catholique et qu’il remplit sa mission chrétienne. En revanche, l’argument religieux ne suffit pas à convaincre les investisseurs des compagnies de commerce d’envoyer des vaisseaux et des hommes dans les Mascareignes. C’est pourquoi tous les auteurs vont essayer d’intéresser leurs lecteurs avec des critères économiques :

S’il est de la grandeur d’un Estat, que ses peuples s’appliquent aux exercices militaires, pour resister aux entreprises des Estrangers ; il n’est pas moins de son utilité qu’ils s’adonnent au Commerce, pour aller chercher dans les parties du Monde les plus éloignées, ce qui peut contribuer au bonheur & à l’ornement de leur pays<sup>1</sup>.

Dans sa volonté de convaincre du bien-fondé de la création de la Compagnie des Indes orientales, François Charpentier commence son discours par l’importance du commerce qui peut être effectué grâce à la possession des îles des Mascareignes. Or, pour l’auteur, les Indes orientales et l’océan Indien sont les parties du monde les plus lucratives, bien plus que les colonies déjà possédées par le roi de France telles que le Canada et les îles des Antilles qui, à cette époque, restent peu lucratives :

Or entre tous les Commerces qui se font dans toutes les parties du Monde, il n’y en a point de plus riche ni de plus considerable, que celuy des Indes Orientales [...] C’est de là qu’on tire l’Or & les Pierreries ; C’est de là que viennent ces marchandises si renommées & d’un debit si assuré, la Soye, la Cannelle, le Poivre, le Gingembre, la Muscade, les toiles de Cotton, la Oüate, la Porcelaine, les bois qui servent à toutes les teintures, l’Ivoire, l’Encens, le Bezout, & mille autres commoditez [...]<sup>2</sup>.

Ces richesses ne se trouvent cependant pas dans les îles des Mascareignes. Il est néanmoins nécessaires de s’y installer car :

De là on peut trafiquer sans peine dans toutes les Indes, à la Chine, au Japon, & encore plus commodément sur les costes d’Ethiopie, & dans les terres de l’Empereur des Abissins [...] En un mot, il n’y a pas de lieu plus propre pour faire un magazin general des marchandises que l’on feroit venir de tous costez pour estre apportées dans l’Europe<sup>3</sup>.

---

« La dimension juridique des relations entre Samuel de Champlain et les Autochtones de la Nouvelle-France », in *R.J.T.*, 2004, p. 395. La colonisation repose également sur les arguments, développés par le juriste espagnol Francisco de Vitoria, selon lesquels il existe une séparation entre le pouvoir temporel et spirituel. D’après cette affirmation, le pape n’avait pas le pouvoir d’effectuer la donation des terres du Nouveau Monde à l’Espagne et au Portugal en 1493. Korman, Sharon, *The Right of Conquest, The Acquisition of Territory by Force in International Law and Practice*, Oxford, Clarendon Press, 2003, p. 49.

<sup>1</sup> François Charpentier, *Discours [...]*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

En outre, c'est presque une obligation, pour les Français que d'aller s'établir dans des îles qui sont faciles d'accès et pour lesquelles l'investissement est minime :

Mais à present que les premiers [les Portugais] nous ont frayé le chemin de ces Terres fortunées, & que les autres nous ont détrompé de la crainte de ceux qui y sont devant nous, il y auroit de l'aveuglement volontaire, à ne vouloir pas demeurer d'accord des biens qui nous sont asseurez, & de la facilité avec laquelle nous les pouvons obtenir<sup>1</sup>.

François Charpentier voit également la création d'une compagnie de commerce comme un moyen de faire concurrence aux autres nations qui possèdent déjà leurs propres compagnies<sup>2</sup>. Pour l'auteur, il est plus rentable pour la France de faire elle-même du commerce dans l'océan Indien plutôt que d'acheter des denrées rares à l'étranger :

[...] je ne voy pas pourquoy nous les voudrions toûjours recevoir de la main d'autruy, & pourquoy nous refuserions de faire gagner doresnavant à nos Citoyens, ce que des estrangers ont gagné sur eux jusqu'à present<sup>3</sup>.

Cette vision, que partage Etienne de Flacourt<sup>4</sup> s'appuie sur la théorie économique relative aux colonies au XVII<sup>e</sup> siècle, développée par Montchrétien en 1615, dans son *Traicté de l'oeconomie politique*<sup>5</sup> et reprise ensuite par Richelieu et Colbert. Cette théorie, nommée mercantilisme cent ans après sa mise en œuvre<sup>6</sup>, postule qu'une nation doit rechercher l'autosuffisance<sup>7</sup>. Les auteurs de cette théorie considèrent que la quantité d'argent et d'or disponible dans le monde est fixe et qu'il vaut mieux éviter de dépenser ces matières précieuses pour l'achat de biens auprès de l'étranger<sup>8</sup>, tout comme il est nécessaire d'éviter de céder les productions du royaume de France à l'étranger, ainsi que l'affirme le ministre de la marine Colbert, à l'origine de la création de la Compagnie des Indes orientales :

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>4</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 463.

<sup>5</sup> Antoyne de Montchrétien, *Traicté de l'oeconomie politique dedié en 1615 au roy et à la reyne mere du roi, avec introduction et notes par Th. Funck-Brentano*, Paris, Plon, 1889.

<sup>6</sup> J. F. Boshier, « What was «Mercantilism» in the Age of New France », in Hubert Watelet ; Cornelius Jaenen, *De France en Nouvelle-France, société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 253.

<sup>7</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette vision se développe avec la distinction entre commerce intérieur et commerce extérieur. Le commerce intérieur doit être privilégié pour atteindre un niveau de richesse suffisant et, si possible, l'autosuffisance. Catherine Larrère, *L'invention de l'économie au XVIII<sup>e</sup> siècle, du droit naturel à la physiocratie*, Paris, PUF, 1992, p. 103.

<sup>8</sup> Pierre Pluchon, *Histoire de la colonisation française, t. 1, Le premier empire colonial : des origines à la Restauration*, Paris, Fayard, 1996, p. 575. Il est possible de trouver de l'or et de l'argent dans les mines du Nouveau Monde, mais cela ne doit pas être considéré comme de la création de masse monétaire. La quantité disponible de ces mines est elle aussi limitée.

Sur ce principe, il est certain qu’il sort tous les ans hors du royaume, en denrées de son cru nécessaires pour la consommation des pays étrangers (ces denrées sont vins, eaux-de-vie, vinaigre, fer, fruits, papiers, toiles, quincailleries, soieries, merceries), pour 12 à 18 millions de livres. Ce sont là les mines de notre royaume, à la conservation desquelles il faut soigneusement travailler<sup>1</sup>.

C’est la raison pour laquelle la création de colonies dans l’océan Indien ne peut qu’être utile à l’accroissement des richesses de la nation.

Ensuite, tous les auteurs qui traitent des Mascareignes décrivent ces îles comme des paradis terrestres. Etienne de Flacourt, affirme que :

Cette Isle est une des plus grandes qu’il y aye au monde, remplie de montagnes fertiles en bois, pasturages & plantages de campagnes arrosées de rivières & d’étangs poissonneux, elle nourrit un nombre infiny de bœufs bien differens de ceux de l’Europe [...]².

L’île Bourbon (actuelle Réunion) qu’il désire également coloniser obtient les mêmes louanges :

Là au lieu d’y avoir eu disette, ils n’avoient pas eu le moindre accez de fièvre, & m’ont tous assuré que c’est l’Isle la plus saine qui soit au monde, où les vivres y sont à foison, le cochon tres-savoureux, la tortuë de terre, tortuë de mer, toutes sortes d’oyseaux en si grande abondance, qu’il ne faut qu’une houssine à la main, pour trouver en quelque lieu que ce soit de quoy disner, & avoir un fossaire que l’on nomme fuzil à allumer du feu³.

En effet, l’île Bourbon est régulièrement comparée à un paradis terrestre, image que les douze mutins qui y ont vécu de 1646 à 1649⁴ ont contribué à créer⁵.

François Charpentier, qui ne s’est pourtant pas rendu dans les Mascareignes, reprend les propos de son prédécesseur au sujet de Madagascar :

La terre y est admirable pour toutes sortes de grains & d’arbres, & ne demande qu’à estre cultivée pour estre merveilleuse. Il n’est point necessaire comme

<sup>1</sup> Colbert, *Mémoire sur le commerce, premier conseil de commerce tenu par le roy*, dimanche 3 août 1664, in Clément, Pierre (ed.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d’après les ordres de l’empereur sur la proposition de son excellence M. Magne, ministre secrétaire d’État des finances*, Paris, imprimerie impériale, 1863, t.2, p. CCLXIX.

<sup>2</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>5</sup> Sur la comparaison entre l’île Bourbon et un paradis, voir notamment : Jean-Michel Racault, *Mémoires du grand Océan, des relations de voyages aux littératures francophones de l’océan Indien*, Paris, PUPS, 2007 et Guilhem Armand, « Regards européens sur le monde indianocéanique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. : entre histoire et fiction », in N. Dodille, A. Adde, V. Tampoe-Hautin, *Mondes parallèles dans les espaces coloniaux*, Paris, L’Harmattan, 2011, p.281-292.

aux autres Isles d'y apporter des vivres pour y faire subsister les Colonies, on y trouve de toutes choses en abondance, & le pays en produit non seulement assez pour nourrir ses habitans, mais assez encore pour en faire part à d'autres peuples [...] & l'on peut dire sans exaggeration, qu'il est aisé d'en faire un vray Paradis terrestre<sup>1</sup>.

Urbain Souchu de Renefort, un administrateur colonial qui se rend, lors du premier voyage de la compagnie des Indes orientales, en 1665, à Madagascar, décrit l'île Mascareigne<sup>2</sup>, qu'il visite, dans les mêmes termes que Flacourt :

L'Isle de Mascareigne scituée entre vingt & un & vingt-deux degrés de latitude [...] pousse des vapeurs si medicinales, que les malades qui y furent descendus des Vaisseaux, y guerirent en peu de temps [...] les oyseaux bien loin de s'épouvanter à la mort d'un de leur espece, & la veuë du chasseur, venoient les entourer & se laissoient choisir à l'apparence de leur embonpoint. Les bœufs, vaches & veaux y étoient communs [...]<sup>3</sup>.

Elle aurait ainsi des vertus permettant de rendre la santé aux malades ce qui, à l'époque, est particulièrement engageant. En effet, les voyages à destination des futures colonies sont longs et éprouvants, la mortalité élevée et, même arrivés à destination, les équipages continuent à être décimés par diverses maladies telles que la malaria.

Quelques années plus tard, en 1692, François Leguat, un protestant, désire créer un refuge huguenot sur l'île Mascareigne (la Réunion)<sup>4</sup>. Le capitaine du vaisseau sur lequel il embarque avec dix compagnons refuse de s'arrêter sur cette île et continue jusqu'à Rodrigues où les dix protestants débarquent et s'installent. Dans ses mémoires, l'auteur décrit cette île comme un lieu idyllique :

Nous admirâmes les secrets & divins refforts de la Providence, qui après avoir permis que nous eussions été ruinez, dans nôtre Patrie, nous en avoit ensuite arrachez par diverses merveilles, & voulut enfin essuyer nos larmes dans le Paradis Terrestre qu'elle nous montrait, & où il ne tiendroit qu'à nous d'être riches, libres, & heureux [...]<sup>5</sup>.

L'ouvrage de l'auteur consiste en une longue description des bienfaits de Rodrigues, de sa fertilité, de la pureté de son air et des richesses qu'elle contient.

<sup>1</sup> François Charpentier, *Discours [...]*, *op. cit.*, p. 18-19.

<sup>2</sup> Actuelle île de La Réunion. Elle s'est appelée brièvement île Mascareigne avant d'être baptisée île Bourbon.

<sup>3</sup> Urbain Souchu de Renefort, *Relation du premier voyage de la compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine, par Mr. Souchu de Renefort, Secrétaire de l'Etat de la France orientale*, Paris, François Clouzier, 1668, p. 164.

<sup>4</sup> Au sujet de François Leguat, voir : Jean-Michel Racault ; Paolo Carile (éd.), *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1690-1698)*, Paris, Editions de Paris, 1995.

<sup>5</sup> François Leguat, *Voyage et aventures de François Leugat & de ses Compagnons, en deux isles desertes des Indes orientales [...]*, Amsterdam, Jean Louis de Lorme, 1708, p. 61-62.

L’auteur affirme que ses compagnons et lui-même auraient pu y vivre indéfiniment s’ils n’avaient pas ressenti un certain ennui dans leur solitude et une envie, pour certains, de rencontrer des femmes et de fonder une famille<sup>1</sup>.

D’autres auteurs et voyageurs, tant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que du début du XVIII<sup>e</sup> siècle reprennent les descriptions flatteuses que nous avons vues ci-dessus au sujet des Mascareignes<sup>2</sup> afin de convaincre leurs lecteurs de la beauté de ces îles et de l’investissement qui peut y être fait. En effet, tous sont confrontés au même problème : la monarchie n’envoie pas suffisamment de colons dans ces nouvelles colonies pour les peupler et permettre aux établissements de subsister.

Urbain Souchu de Rennefort, qui relate son aventure à Madagascar, affirme que l’absence de ravitaillement par des navires français contribue à mettre en danger la colonie :

[...] l’attente d’une seconde flotte souhaitée ardemment de tous ceux qui affectionnoient le bien de la Compagnie, qui voyoient le déplorable état où la dissipation continuelle de ce qu’elle’avoit de plus précieux, l’entraisoit, & ce qui devoit être pour le surable soulagement de tous [...]<sup>3</sup>.

Pour Etienne de Flacourt, un seul navire par année suffirait à maintenir la colonie :

Toutes ces choses ainsi établies ne peuvent manquer à apporter en peu d’années de grands profits à la Compagnie, moyennant qu’elle continuë tous les ans à faire partir au moins un Navire de France, dans lequel l’on passe des hommes le plus que l’on pourra pour demeurer dans l’Isle [...]<sup>4</sup>.

Il ajoute qu’il a tout de même besoin de 500 hommes pour maîtriser l’île et assurer aux Français la domination sur les Malgaches<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>2</sup> Carpeau du Saussay, *Voyage de Madagascar, connu aussi sous le nom de l’isle de St Laurent, Par M. de V... Commissaire Provincial de l’Artillerie de France*, Paris, Jean-Luc Nyon, 1722 ; Dellon, Charles, *Nouvelle relation d’un voyage fait aux Indes orientales, Contenant la description des Isles de Bourbon & de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut, de Tanor, de Goa, &c. [...]*, Amsterdam, Paul Marret, 1699 ; Moreau, Pierre, *Relations véritables et curieuses de l’isle de Madagascar et du Brésil, avec l’histoire de la dernière guerre faite au Brésil entre les Portugais et les Hollandais, [...]*, Paris, Augustin Courbe, 1651.

<sup>3</sup> Souchu de Renefort, *op. cit.*, p. 199.

<sup>4</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 460.

<sup>5</sup> « [...] il y a des cavernes où il se trouve quantité de salpêtre, si bien qu’il ne seroit point difficile d’y faire de la poudre, si l’on s’en mettoit bien en peine, & qu’il y eust suffisamment des François pour maistriser les originaires : ce qui n’est pas bien difficile, m’assurant qu’avec cinq cens hommes effectifs, ie pourray rendre toutes ces Nations souples, obeissantes, & tributaires. Ce n’est pas la grande quantité des François qu’il faut, mais la qualité des hommes pour commander : car le país est assez fourny d’hommes. » *Ibid.*, p. 162.

Cette demande constante d'hommes et de ravitaillement, que l'on retrouve chez tous les auteurs de la période, est une constante de la politique coloniale française, liée également à la théorie mercantiliste. En effet, outre le fait de considérer que l'or et l'argent se trouvent en quantité limitée sur terre, cette doctrine affirme que la métropole doit être privilégiée par rapport aux colonies<sup>1</sup>. Celles-ci ne sont là que pour lui apporter un bénéfice et ne doivent pas lui faire concurrence. En outre, selon la théorie mercantiliste, la population fait la richesse d'un pays car il s'agit de sa force de travail<sup>2</sup>. Chaque personne peut produire des biens, chaque personne est donc indispensable à la richesse d'un État. Dans ce contexte, il est nécessaire de conserver une population nombreuse en métropole et non de l'envoyer dans les colonies car cela créerait un manque à gagner pour le royaume. Les îles des Mascareignes ne doivent servir qu'à enrichir le royaume et ne peuvent lui faire concurrence. Les colons qui se rendent sur place doivent le faire parce que leur travail n'est pas nécessaire à la métropole. C'est la raison pour laquelle les autorités proposent, à plusieurs reprises au XVII<sup>e</sup> siècle, d'envoyer des repris de justice et autres populations indésirables dans les colonies<sup>3</sup>.

Pendant, ces choix déplaisent aux personnes impliquées dans la colonisation qui, comme Etienne de Flacourt, se plaignent de l'envoi de personnes inadaptées à leur nouvelle vie dans les colonies et insistent sur la nécessité de la venue de gens de qualité :

[...] le malheur n'estant venu que des volontaires que l'on avoit envoyé par le passé qui avoient tout perdu ; enquoy il faut remarquer qu'il ne faut embarquer que de bons artisans maçons, charpentiers, sçieurs de long, laboureurs, iardiniers, & païsans, conduits par des gens d'honneur, discrets, & avisez point esvantez, & d'âge assez avancé<sup>4</sup>.

L'auteur ne désire pas non plus de femmes « débauchées » et préfère la solution du mariage avec les autochtones plutôt que de risquer de déséquilibrer la colonie avec des personnes indésirables :

Il ne faut point en ce païs-là de vagabonds, ny y passer de femmes desbauchées, si ce n'est en l'Isle de Bourbon, ou on pourroit passer quelques-unes pour les y marier à des François qui y sont, & que l'on y voudra passer pour peupler.

<sup>1</sup> Alain Clément, « «Du bon et du mauvais usages des colonies» : politique coloniale et pensée économique française au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Cahiers d'économie politique*, n°56, I, 2009, p. 102.

<sup>2</sup> Jean-Claude Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 145.

<sup>3</sup> Louis Phélypeaux, ministre de la marine de 1683 à 1699, propose, par exemple, en 1690, d'envoyer 300 repris de justice à destination des colonies : FR ANOM COL B 14 F°150. Avant, lui, Colbert se montre également très en faveur de cette politique et est à l'origine de l'envoi des contingents de « filles du roi » au Canada.

<sup>4</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 256.

Pour l’Isle de Madagascar, il y a assez de femmes de toutes couleurs, blanches & noires, au choix de ceux qui les voudront espouser<sup>1</sup>.

Cette idée du mariage entre femmes autochtones et colons français n’est pas nouvelle. En raison de la doctrine mercantiliste et du faible peuplement, très peu de femmes sont envoyées dans les colonies françaises. Comme les femmes sont évidemment nécessaires pour augmenter la population coloniale, au XVII<sup>e</sup> siècle, la royauté désire encourager les mariages interethniques. Ainsi, en 1685, le ministre de la marine écrit au gouverneur du Canada, une colonie déjà bien implantée, afin qu’il encourage les mariages entre colons et autochtones :

Sa Majesté a accordé 2000 livres aux ouvrières qui monstrent a travailler aux filles des Sauvages. Je l’excite a perfectionner cet établissement et faire ensorte d’établir l’usage des mariages entr’elles et les François<sup>2</sup>.

À Madagascar, où le peuplement est bien inférieur à celui du Canada, l’idée de mariage avec les autochtones est également à l’ordre du jour. Cependant, en lien avec l’exigence d’évangélisation, ces mariages doivent permettre la conversion des femmes autochtones, comme le précise Etienne de Flacourt : « Il y a plusieurs François mariez à des femmes du Païs converties à la Religion Chrestienne, & beaucoup d’enfans qui en sont issus. »<sup>3</sup> Les statuts de la compagnie des Indes orientales, précisent d’ailleurs, à leur article IV que :

Nul François ne se pourra marier à une Originaire de l’Isle, si auparavant elle n’est instruite en la Religion Chrestienne, Catholique, Apostolique & Romaine, & qu’elle n’ait receu le S. Sacrement de Baptesme, & la Sainte Communion [...]<sup>4</sup>.

Cependant, dans les faits, les lois ne sont pas toujours respectées par les colons puisque Jacques Pronis, gouverneur de Madagascar de 1642 à 1648, avant qu’Etienne de Flacourt ne reprenne son poste, se marie avec une Malgache qu’il choisit de suivre plutôt que de lui imposer la vie de la colonie. Ce mariage lui est reproché par les colons qui l’accusent de nourrir toute la tribu d’origine de sa femme avec les vivres destinés aux Français<sup>5</sup> et de faire des alliances militaires peu avantageuses. L’ancien gouverneur subit également une mutinerie de la part des habitants, raison pour laquelle Etienne de Flacourt est envoyé à Madagascar pour remettre de l’ordre dans la colonie et reprendre le poste de gouverneur<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p. 456.

<sup>2</sup> *Extrait de réponses de lettres receües de Canada, A Mr de la Barre, Versailles, 18 février 1685, FR ANOM COL C11A 7 F°199.*

<sup>3</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, avant-propos.

<sup>4</sup> François Charpentier, *Relation [...]*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>5</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 207.

<sup>6</sup> *Ibid*, p. 226.

## Image de l’Autre

### *Le « bon sauvage »*

Ce mariage entre le gouverneur Pronis et la fille d’un chef malgache démontre qu’il existe des interactions entre colons et autochtones dans les îles de l’océan Indien. Les auteurs qui relatent leur voyage à Madagascar et dans les îles voisines abordent tous la question des autochtones présents sur ces terres, avec lesquels ils doivent composer, entretenir des relations tant commerciales que militaires, les guerres entre chefs malgaches et Français étant particulièrement courantes durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Malgré la situation houleuse avec les autochtones de Madagascar, Etienne de Flacourt a recours à une description usuelle, que l’on retrouve chez ses contemporains, non seulement au sujet des îles Mascareignes mais également dans les autres colonies françaises :

Ils vivent toutefois à plus prest à la façon de nos anciens Patriarches, ils nourrissent des trouppeaux de bouefs, Cabrits & moutons, ils n’ont que de petites maisons assez commodes pour eux. Ils vivent de ce que leur rapporte la terre qu’ils cultivent [...]¹.

L’auteur présente les Malgaches comme des peuples simples, qu’il compare aux Européens de l’antiquité grecque. Il affirme également qu’ :

Ils sont sans ambition & sans luxe, & vivent plus contens des fruicts que la terre leur donne, & des bestiaux qu’elle leur nourrit, passant plus doucement leur vie que les autres habitans de l’Europe².

La comparaison avec les Européens a pour but de montrer que les autochtones sont des êtres purs, dénués de tous les vices que l’on trouve en métropole. Au moment de la rencontre avec les explorateurs, les autochtones ne sont pas encore convertis au catholicisme. L’objectif des auteurs est de montrer qu’il s’agit de peuples simples, à un stade d’évolution inférieur à celui des Européens mais dénués de leurs vices. Leur pureté leur permet d’avoir l’esprit disponible pour les missionnaires qui viendront les convertir. En effet, il est nécessaire de les convertir au plus vite, avant que des missionnaires protestants ne viennent ruiner un terrain si avantageux :

C’est pourquoy il est tres necessaire, & de grande importance pour le service de Dieu, pour l’honneur de nostre Religion, & pour la charité que l’on doit avoir pour cette pauvre Nation, d’y envoyer promptement de bons Ouvriers & Pasteurs qui s’emparent des Troupeaux, avant que les Loups soient entrez dans les Bergeries, & qu’ils en ayent devoré les Oüailles³.

---

¹ *Ibid.*, avant-propos.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 447.

L’image de la simplicité des peuples malgaches permet également d’argumenter en faveur de la colonisation de Madagascar. François Charpentier affirme que Madagascar :

[...] est peuplée de gens d’humeur assez traittable, & que l’on employeroit en toutes sortes de service, pourveu qu’on les gouvernast doucement. Ce sont des hommes qui sont humbles, sousmis, & qui ne ressemblent pas aux peuples des Pays & des Isles plus avancées dans les Indes, qui pour quoy que ce soit au monde ne se veulent pas assujétir au travail. Au contraire, ceux-cy s’y plaisent, & prennent plaisir à voir travailler les Chrestiens<sup>1</sup>.

L’auteur voit les Malgaches comme une main d’œuvre utile et peu chère, qui pourrait être utilisée pour bâtir une colonie. Etienne de Flacourt, va plus loin en affirmant qu’à terme, les Malgaches pourront adopter le mode de vie des Français :

Les Habitans voyans de bonnes habitations fondées, & de la façon que l’on vit dans l’Europe, dans la politique, & dans l’ordre qu’il y a dans les Villes, [...], prendroient aussi-tost goust à ce genre de vivre, & tascheroient à imiter les Chrestiens, & mesme par une certaine emulation à les surpasser en cela, qui seroit un tres-grand avantage pour la compagnie de ceux qui s’y interesseroient !<sup>2</sup>.

Là encore, cette description a pour objectif de convaincre les autorités de financer la colonisation. En adoptant les habitudes des Français, les Malgaches pourront apprendre à cultiver des champs et développer une industrie qui se révélerait très rentable pour le commerce avec la métropole.

### *La réalité de l’expérience*

Cette vision d’un peuple pur et simple s’oppose pourtant aux expériences effectuées par les voyageurs dans l’océan Indien. Mis à part François Charpentier, qui écrit d’après les récits d’autres voyageurs, tous les auteurs qui publient au XVII<sup>e</sup> siècle sur les îles de l’océan Indien relatent leur propre expérience sur place. Ils ont été en contact avec les Malgaches et savent que ce ne sont pas les êtres simples décrits par Etienne de Flacourt au début de son ouvrage. En effet, celui-ci affirme un peu plus bas que :

[...] ce sont les plus grands adulateurs, menteurs, & dissimulez qu’il y aye au monde, gens sans cœur [...] C’est la nation la plus vindicative du monde, & de la vengeance & trahison ils en font leur deux principales vertus, estimans ceux-là niais, & sans esprit qui pardonnent<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> François Charpentier, *Discours [...]*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>2</sup> Etienne de Flacourt, *op. cit.*, p. 449.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 84.

Cette véritable dichotomie dans le texte d'Etienne de Flacourt s'explique par son grand sens de l'observation et son étude des habitants de Madagascar dont il apprend, petit à petit, à connaître les lois et les coutumes :

Ils se gouvernent par villages, dont les maistres se nomment Philoubei, d'entre lesquels ils eslisent un ancien de la lignée pour estre l'arbitre des autres Philoubei, & chacun fait la iustice dans son village ; ils s'entre-assistent quand ils ont guerre contre ceux qui ne sont pas de la lignée, mais si entre eux quelques Philoubei ont guerre, ils les laissent combattre [...]¹.

Ajoutons encore que tous les auteurs dont il est question ici n'écrivent pas leurs textes avec une perspective littéraire. Au contraire, tous ont pour but de convaincre leurs lecteurs du bienfondé de la colonisation des Mascareignes et de la nécessité d'y investir des sommes suffisamment élevées pour permettre le développement d'une colonie. Leurs liens avec le pouvoir royal – Etienne de Flacourt et Urbain Souchu de Renefort sont des agents coloniaux tandis que François Charpentier écrit ses deux ouvrages à la demande de Colbert lors de la création de la compagnie des Indes orientales – démontrent l'orientation politique de leurs textes. C'est la raison pour laquelle ils s'efforcent de présenter les autochtones comme des êtres qui répondent en tous points au critères coloniaux désirés par la royauté. Cependant, même volontairement orientés, les ouvrages de Flacourt et de Renefort relatent leurs expériences dans l'océan Indien. Ils sont donc obligés d'abandonner l'image du « bon sauvage » pour des descriptions plus proches de leur vécu.

Urbain Souchu de Renefort, qui se rend à Madagascar quelques années après Flacourt, démontre également une bonne connaissance des Malgaches dont le jugement, après avoir été enthousiaste dans les premières pages de son ouvrage², s'avère vite négatif. En effet, l'auteur relate le travail d'un missionnaire français qui tente de convertir Dian Mananghe, un chef malgache. Lors de cette entreprise, le religieux se heurte à de nombreux refus, avant d'obtenir l'adhésion du chef à la foi chrétienne, pour autant que les Français aident la tribu malgache dans ses guerres contre d'autres tribus et lui fournissent des vivres. Malgré tous les efforts du missionnaire et des colons, Dian Mananghe se retourne contre les Français, leur déclare la guerre et finit par empoisonner le missionnaire³. Nous sommes donc loin des peuples purs de l'antiquité, décrits par Etienne de Flacourt au début de son ouvrage, qui n'attendent que la venue de missionnaires chrétiens pour embrasser le catholicisme.

Pas plus qu'elle ne permet d'en faire des êtres simples, l'expérience sur place ne permet de faire des autochtones des nations peu évoluées. En effet, les auteurs démontrent tous une admiration certaine pour les habitants des îles de l'océan Indien et, en particulier des Malgaches, qui sont des guerriers redoutables⁴. En effet, lorsque les Français veulent mettre un terme aux guerres contre les autochtones qui mettent en danger la colonie naissante, ils doivent se conformer aux coutumes du pays et ne

¹ *Ibid.*, p. 23.

² Urbain Souchu de Renefort, *op. cit.*, p. 80.

³ *Ibid.*, p. 81-89.

⁴ *Ibid.*, p. 89.

peuvent imposer leurs habitudes. Ils doivent notamment se conformer à une tradition qui consiste à avaler un foie de taureau cru pour sceller un accord de paix<sup>1</sup>, seul moyen que cet accord soit considéré comme valable par les chefs malgaches. Cette coutume, bien loin de la vision simple et idyllique des peuples de l’antiquité, démontre que les auteurs français ne peuvent imposer leur cadre théorique aux réalités qu’ils rencontrent sur place.

## Conclusion

Les écrits des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, relatifs aux îles Mascareignes permettent d’entrevoir une politique coloniale qui se met en place à cette époque dans les colonies françaises. Par le biais des lettres patentes, le roi de France justifie la prise de possession de nouvelles terres en insistant sur la nécessaire conversion des autochtones. Etienne de Flacourt et François Charpentier notamment, insistent sur la facilité de cette évangélisation. D’après la lecture de leurs ouvrages, les Malgaches n’attendent que la venue de missionnaires pour les convertir. Cette présentation idyllique des peuples autochtones a pour objectif d’attirer des soutiens, capables de financer la colonisation naissante des îles Mascareignes et d’investir dans la compagnie des Indes orientales, créée en 1664. L’argument religieux n’est cependant pas suffisant pour attirer les investisseurs qui cherchent à obtenir des bénéfices par le biais du commerce avec les Indes orientales. C’est la raison pour laquelle tous les auteurs s’entendent pour décrire des îles fertiles, foisonnantes de gibier, recelant des richesses infinies et parfaites en tant qu’escales pour les échanges avec le continent asiatique.

Ce tableau se heurte pourtant à la réalité des événements vécus par les explorateurs sur place. La lecture de leurs aventures quotidiennes offre une image mouvementée des relations entre Français et autochtones, des peuples qui ne correspondent pas à l’image du « bon sauvage » que l’on souhaiterait les voir endosser. Cette dichotomie entre le message colonial et les faits relatés par les auteurs susmentionnés démontre la difficulté d’imposer une politique coloniale développée en métropole dans des colonies aussi éloignées. En effet, les théories développées dans les bureaux du ministre de la marine peinent à s’appliquer sur des îles où il n’existe encore aucune infrastructure, où les colons sont en si petit nombre qu’il est difficile d’y faire régner la justice et, a fortiori, appliquer des directives et lois gouvernementales pensées à Paris. La volonté de convertir les îles Mascareignes au catholicisme tout en permettant aux membres de la compagnie des Indes orientales d’y faire fortune s’avère, au XVII<sup>e</sup> siècle, un échec retentissant dans les deux domaines.

---

<sup>1</sup> « [...] ils se rencontrent sur le bord d’une rivière avec chacun tous leurs gens & soldats, comme estans prêts à se battre, tuent chacun un Taureau, & s’entre-envoyent chacun un morceau de foie, qu’ils mangent, en présence des deputez de part & d’autres, en faisant de grandes protestations, & disans, que s’ils ont dessein de plus faire la guerre, [...] ». Flacourt, Etienne de, *op. cit.*, p. 98.

## Bibliographie

- Armand G., « Regards européens sur le monde indianocéanique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. : entre histoire et fiction », in N. Dodille, A. Adde, V. Tampoe-Hautin, *Mondes parallèles dans les espaces coloniaux*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Bosher, J. F., « What was «Mercantilism» in the Age of New France », in Watelet, Hubert ; Jaenen, Cornelius, *De France en Nouvelle-France, société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 247-263.
- Briffaud S., « Voyage aux îles désenchantées. Regard sur les Mascareignes (XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », in *Influences et échanges culturels dans l'Océan Indien. Les jardins. Organisation de l'espace et construction du paysage*, nov. 1994, Saint-Gilles, France, 1998, p. 1-9.
- Burget D., « L'approche de « l'Autre sacré » par les observateurs étrangers : explorateurs, scientifiques et ethnologues à Madagascar (XVII<sup>e</sup> siècle- début XX<sup>e</sup> siècle) », in *ThéoRèmes*, n°71, 2010, p. 1-13.
- Carpeau du Saussay, *Voyage de Madagascar, connu aussi sous le nom de l'isle de St Laurent, Par M. de V... Commissaire Provincial de l'Artillerie de France*, Paris, Jean-Luc Nyon, 1722.
- Cauche F., *Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar, et du Brésil. Avec l'Histoire de la dernière Guerre faite au Brésil, entre les Portugais & les Hollandois. Trois relations d'Égypte, et une du Royaume de Perse*, Paris, Augustin Courbe, 1651.
- Charpentier F., *Discours d'un fidèle sujet du roy touchant l'establisement d'une compagnie françoise pour le commerce des Indes orientales, adressé à tous les François*, Paris, 1665.
- Charpentier F., *Relation de l'établissement de la compagnie françoise pour le commerce des Indes orientales, dédiée au roi*, Paris, Sébastien Cramoisy & Sébastien Mabre-Cramoisy, 1666.
- Chipon-Linon S., *Gallia Orientalis. Voyages aux Indes orientales (1529-1722). Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation*, Paris, PUPS, « Imago Mundi », 2003.
- Clément A., « «Du bon et du mauvais usage des colonies» : politique coloniale et pensée économique française au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Cahiers d'économie politique*, n°56, I, 2009, p. 101-127.
- Clément P. (éd.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'empereur sur la proposition de son excellence M. Magne, ministre secrétaire d'État des finances*, Paris, imprimerie impériale, 1863, t. 2.
- Dellon Ch., *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales, Contenant la description des Isles de Bourbon & de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut, de Tanor, de Goa, &c. [...]*, Amsterdam, Paul Marret, 1699.
- Du Bois, *Les Voyages faits par le sieur D. B. aux isles Dauphine ou Madagascar, et Bourbon ou Mascarenne, és années 1669-70-71 et 72*, Paris, Cl. Barbin, 1674.
- Dusquene H., *Recueil de quelques mémoires servant d'instruction pour l'établissement de l'île d'Eden*, Amsterdam, H. Desbordes, 1689.
- Flacourt (de) E., *Histoire de la grande isle Madagascar, composée par le sieur de Flacourt [...]*, Paris, Gervais Clouzier, 1661.
- Froidevaux H., « Jacques Pronis », in *Revue Historique*, n°73, Fasc. 2, 1900, p. 258-286.
- Galibert D. N., « Mer indienne et imaginaire français au XVII<sup>e</sup> siècle : Relation véritable de la prise d'un terrible géant dans l'isle de Madagascar..., récit anonyme de 1665 », in Kumari R. Issur [et al.], *L'océan Indien dans les littératures francophones*, Paris, Karthala, 2002, p. 39-56.
- Galibert N., *Chronobibliographie analytique de la littérature de voyage imprimée en français sur l'océan Indien (Madagascar-Réunion-Maurice) des origines à 1896*, Paris, H. Champion, 2000.

- Gourd A., *Les chartes coloniales et les constitutions des États-Unis*, Paris, Imprimerie nationale, 1885.
- Grandidier A. (éd.), *Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar*, Paris, Comité de Madagascar, 1903-1920, 9 vol.
- Harisse H., *Notes pour servir à l’histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700*, Paris, Tross, 1872.
- Haudrère Ph., *Les Français dans l’océan indien (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Korman S., *The Right of Conquest, The Acquisition of Territory by Force in International Law and Practice*, Oxford, Clarendon Press, 2003.
- Lafitau F. J., *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrin l’aîné/ Charles Estienne Hochereau, 1724, 2 vol.
- Larrère C., *L’invention de l’économie au XVIII<sup>e</sup> siècle, du droit naturel à la physiocratie*, Paris, PUF, 1992.
- Larson P. M., « Colonies Lost : God, Hunger, and Conflict in Anosy (Madagascar) to 1674 », in *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, n°27, 2, 2007, p. 345-366.
- Leclerc J., « Le roi de France, “fils aîné de l’Église”. Essai historique. », in *Études*, n°214, 1933, p. 21-36.
- Leguat F., *Voyage et aventures de François Leguat & de ses Compagnons, en deux isles desertes des Indes orientales [...]*, Amsterdam, Jean Louis de Lorme, 1708.
- Ménard Jacob M., *La première Compagnie des Indes : 1664-1704 : apprentissages, échec et héritage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- Montchrétien (de) A., *Traicté de l’oeconomie politique dedié en 1615 au roy et à la reyne mere du roi, avec introduction et notes par Th. Funck-Brentano*, Paris, Plon, 1889.
- Moreau P., *Relations véritables et curieuses de l’isle de Madagascar et du Brésil, avec l’histoire de la dernière guerre faite au Brésil entre les Portugais et les Hollandais, [...]*, Paris, Augustin Courbe, 1651.
- Morin M., « La dimension juridique des relations entre Samuel de Champlain et les Autochtones de la Nouvelle-France », in *R.J.T.*, 2004, p. 389-428.
- Muldoon J., *The Americas in the Spanish World Order, The Justification for Conquest in the Seventeenth Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994.
- Pagden A., *Lords of all the World, Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c.1500-c.1800*, New Haven/London, Yale University Press, 1995.
- Perrot J.-C., *Une histoire intellectuelle de l’économie politique, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions de l’école des hautes études en sciences sociales, 1992.
- Pluchon P., *Histoire de la colonisation française, t. 1, Le premier empire colonial : des origines à la Restauration*, Paris, Fayard, 1996.
- Racault J.-M. ; Carile P. (éd.), *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1690-1698)*, Paris, Editions de Paris, 1995.
- Racault J.-M., « Madagascar dans les littératures de voyages de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », in Alia Baccar Bournaz (éd.), *L’Afrique au XVII<sup>e</sup> siècle, Mythes et réalités, Actes du VII<sup>e</sup> colloque du Centre International de Rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle, Tunis, 14-16 mars 2002*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2003, p. 203- 218.
- Racault J.-M., *Mémoires du grand Océan, des relations de voyages aux littératures francophones de l’océan Indien*, Paris, PUPS, 2007.
- Simsarian J., « *The Acquisition of Legal Title to Terra Nullius* », in *Political Science Quarterly*, n°vn°LII, 1, 1938, p. 111-128.

- Souchu de Renefort U., *Relation du premier voyage de la compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine, par Mr. Souchu de Renefort, Secrétaire de l'Etat de la France orientale*, Paris, François Clouzier, 1668.
- Thévet A., *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, & de plusieurs terres et isles découvertes de nostre temps*, Paris, chez les héritiers de Maurice de La Porte, 1558.
- Thomaz L. F., « La Découverte de Madagascar par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Archipel*, n°78, 2009, p. 153-180.